

Charte holistique

*Des accompagnements
Naturopathie & Psycho Bio Énergétique &
Éthologie*

Au 30 Octobre 2018 (Version 5)

*Ferme « Au Jeune Champ »
8, route de Vanemont
88600 Bois de Champ
09 50 33 23 98*

Carole LEMANT COLLET

*www.carolelemantcollet.com
Siret 523 072 718 00027*

Le but des accompagnements proposés

est de vous aider à accueillir, comprendre, accepter, guérir vos problèmes physiques, organiques, biologiques, émotionnelles, énergétiques, psychiques, intellectuelles ... Ces accompagnements vous guident également pour mieux vous comprendre, vous connaître, accepter les changements et les évolutions nécessaires pour mieux vivre en Paix avec vous-même et guérir de tous vos Maux.

La volonté de guérir pour soi-même

est essentiel et indispensable pour tendre vers l'auto-guérison.

L'accompagnement du Thérapeute Naturopathe est une guidance et un soutien vers cette auto-guérison. C'est une pleine coopération entre Vous, votre Médecin intérieur, votre Être tout entier, le Thérapeute Naturopathe et les Médecines que vous avez entreprises.

Les massages, relaxations, balades holistiques et séjours sont proposés que dans le cadre des accompagnements holistiques qui se composent d'un suivi naturopathique et thérapeutique.

Les accompagnements naturopathiques

se font ainsi avec une approche thérapeutique.

Les accompagnements thérapeutiques

se font ainsi avec une approche naturopathique.

Un engagement mutuel

est mis en place pour l'accompagnement individuel sur la thématique choisie. Ainsi l'organisation, l'évolution et la durée de l'accompagnement sont décidées ensemble pour le bon déroulement de l'accompagnement, pour prendre en compte l'avis holistique du Thérapeute Naturopathe et de la Personne accompagnée.

Les Rdv pour les séances individuelles,

sont pris ensemble dans le respect mutuel des plannings de chacun pour une date et une plage horaire précises.

Pour les ateliers et conférences en groupe,

d'autres dates et d'autres thèmes peuvent être proposés sur les lieux habituels des ateliers et conférences ou sur d'autres lieux sur demande.

Les accompagnements s'adressent à

une personne, un groupe, une famille, un enfant, un adulte, ainsi que l'animal de compagnie (particulièrement chats, chiens, chevaux ...) ...

Les accompagnements pour l'enfant

se font en la présence d'au-moins un des deux parents, si l'enfant est mineur. Ces accompagnements, pour enfant mineur et jeune adulte, nécessitent un accompagnement simultané avec le ou les parents, et parfois les parents seuls.

Les accompagnements pour l'animal de compagnie

se font en présence du compagnon humain. Ces accompagnements nécessitent un accompagnement simultané avec le compagnon humain et le compagnon seul.

La confidentialité des accompagnements

est assuré par le Thérapeute Naturopathe, que ce soit au sein du couple, de la famille, d'un groupe, afin que l'accompagnement individuel de chacun se fasse dans les meilleures conditions pour mieux Vous comprendre et Vous aider. Si le Thérapeute Naturopathe juge, pour le bon déroulement de l'accompagnement, qu'il serait préférable d'en parler aux parents, à l'enfant, à l'autre personne du couple ..., cela sera fait en accord avec la personne concernée, en lui expliquant sa motivation.

Ces accompagnements holistiques sont en COMPLEMENTARITE

à l'allopathie, homéopathie et autres médecines douces & naturelles.

Les traitements allopathiques, homéopathiques et autres

sont à poursuivre. Les traitements sont à changer en accord avec le médecin traitant, seul habilité à évaluer l'évolution de l'état de santé en rapport au traitement qu'il a prescrit.

Les bilans de vitalités et énergétiques

ne sont pas des diagnostics. Seul le médecin (ou vétérinaire pour les animaux) peut faire un diagnostic. Pour le bon déroulement de l'accompagnement, il est nécessaire d'avoir un diagnostic fait au préalable par le médecin pour tout ce qui concerne les maladies et problèmes physiques.

Pour le bon déroulement de l'accompagnement et le respect de l'engagement

Tous nouveaux traitements en médecines douces & naturelles, ainsi que thérapeutiques peuvent être commencés en accord avec le Thérapeute Naturopathe, en parallèle à l'accompagnement en cours. Durant cet accompagnement, toutes nouvelles analyses et nouveaux diagnostics sont également à être communiquer au Thérapeute Naturopathe.

Les tarifs énoncés

sont pour les particuliers, l'hébergement est en supplément.

Ces tarifs sont à payer en totalité en liquide ou par chèque le jour du Rdv individuel ou lors de la réservation des ateliers, conférences, sauf les acomptes demandés à payer par chèque ou virement selon la date limite prévue ou paiement regroupé de plusieurs séances à payer par chèque sous 8 jours ou par virement sous 15 jours à réception du contrat de forfait. Dans tous les cas, le paiement se fait en une seule fois, sauf accord commun passé au préalable.

Une réservation avec acompte

est demandée pour les groupes pour simplifier l'organisation lors de cette réservation, soit : la totalité du tarif pour les ateliers et groupe de parole & soutien ; la moitié du tarif pour les séjours et le reste dû à l'arrivée.

Dans le cas d'une annulation, sans accord commun holistique passé ensemble

D'un Rdv d'une séance individuelle,

il est demandé de payer la moitié de la séance lorsque l'annulation est faite dans les 8 jours précédents le Rdv, la totalité de la séance lorsque l'annulation est faite dans les 2 jours précédents le Rdv et le jour même.

Dans le cas d'une annulation, sans accord commun holistique passé ensemble

D'une réservation pour un atelier groupe,

le montant de l'acompte est dû en totalité lorsque l'annulation est faite dans les 8 jours précédents la date de l'atelier concerné, le montant de l'atelier est dû en totalité lorsque l'annulation est faite dans les 2 jours précédents la date de l'atelier et le jour même.

~ ~ ~